



EXAMEN D'ENTRÉE AU CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS

Session 2014

PROCEDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Cas pratique :

Les réponses aux différents cas pratiques feront l'objet d'un raisonnement juridique argumenté et précis. Toute réponse non justifiée sera sanctionnée.

NB : les informations contenues dans les différents cas pratiques sont purement fictives

1. Monsieur Francis B., entrepreneur francilien spécialisé dans le secteur du bâtiment et des travaux-publics vient vous consulter afin d'avoir des informations juridiques. Très inquiet de la récente traduction des directives européennes en matière de marché public, il souhaiterait savoir comment s'y opposer. En effet, à la suite d'une habilitation parlementaire, le Gouvernement, au mois de juillet 2014, a traduit le contenu des directives européennes par une ordonnance.

A ce jour, un projet de loi de ratification a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale mais n'a pas encore été ni voté ni même ratifié implicitement. Monsieur Alfred s'interroge donc sur la procédure à suivre pour contester ces ordonnances. **(4 points)**

2. La Commune d'Urrugne, magnifique bourgade du Pays Basque, a lancé, au moyen d'une délibération du conseil municipal, le 02 janvier 2014, une procédure de passation en vue de la conclusion d'une convention de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du service de restauration collective scolaire.

Plusieurs entreprises ont postulé et présenté leur candidature en vue de l'obtention du dit contrat.

2.1. La Société FURTEAU RESTAURATION, a déposé une offre dans les délais mais, avant même la fin de la procédure, a vu sa candidature rejetée.

Elle vient donc vous consulter afin de connaître les éventuels moyens juridiques dont elle dispose pour contester ce rejet de candidature. Peu rompue aux procédures juridiques, elle vous demande de lui détailler les recours juridictionnels possibles, les moyens invocables et les différentes conditions de recevabilité.

Elle souhaite également que vous lui indiquiez de façon précise les différentes voies de recours dont elle dispose en cas de rejet de son premier recours, ainsi que les effets pour

chacune d'entre elles. En effet, la Société FURTEAU RESTAURATION se demande si l'introduction d'un éventuel recours lui permettrait de bloquer la procédure de passation. Enfin, la Société FURTEAU RESTAURATION souhaite que vous lui donniez votre avis sur la meilleure des solutions à mettre en œuvre. **(6 points)**

2.2. Le maire d'Urrugne, Jean-Luc ETCHEMENDIGARAY, ayant vu la procédure validée par le juge administratif à la suite des actions menées par une société récalcitrante, a conclu la convention de DSP le 1^{er} avril 2014 avec l'Entreprise THURIES COLLECTIVE FOODING. Afin de pouvoir signer la convention, le Conseil municipal l'y avait autorisé au moyen d'une délibération votée le 29 mars 2014.

Le 14 mai 2014, la SARL BOURDONCLE LE CHEF DES COLLECTIVITES vient vous consulter. En effet, elle avait présenté une offre qui après négociations et analyse a été rejetée. Très déçue et visiblement très surprise puisque son offre était *a priori* très proche de celle retenue, elle vous demande si elle dispose ou non de moyens d'actions contre la procédure et ou contre le contrat lui-même ? Là encore, la SARL ne disposant pas de service juridique lui permettant de l'informer, elle souhaite que vous lui mentionniez avec la plus grande précision les différents moyens invocables devant la juridiction et quels sont les pouvoirs du juge en pareille hypothèse.

Elle vous demande également si elle pourrait obtenir réparation de son préjudice dans la mesure où elle s'estime lésée, notamment par le travail et l'investissement fourni en cours de procédure. **(7 points)**

2.3. Monsieur EGIATEGIA, conseiller municipal d'opposition à Urrugne souhaite lui aussi, pour des raisons notamment politiques, s'opposer à cette procédure. Pour cela, il voudrait contester la délibération du Conseil municipal en date du 29 mars 2014. Avec cet objectif, il vient vous consulter afin de savoir si cela est possible et dans quelle mesure ? **(3 points)**
